

<https://maternelle-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article53>



Récréation

- Rubrique cachée - Enseigner à l'école maternelle - Une journée à l'école maternelle - Récréation -

Date de mise en ligne : vendredi 22 octobre 2010

Copyright © Maternelle 42 - Tous droits réservés



   l'  cole maternelle, le temps des r  cr  ations, compris entre 15 et 30 minutes par demi-journ  e inclut le temps d'habillage, d'  shabillage et le temps de passage aux toilettes.

L'organisation de l'  quipe enseignante doit permettre de lib  rer les ATSEM pour qu'au moment de l'habillage, ils soient tous aupr  s des enseignants pour aider les enfants non encore autonomes.

Le nombre de personnes charg  es d'assurer la surveillance doit tenir compte en particulier de l'importance des effectifs et de la configuration des lieux. Comme pour l'ensemble du temps scolaire, il s'agit d'un temps plac   sous la surveillance active des enseignants. Les autres personnels (ATSEM, EVS et/ou AVS) ne doivent pas assurer seuls un service de surveillance de r  cr  ation.

La r  cr  ation du matin, comme celle de l'apr  s-midi, est plac  e de mani  re    rythmer la demi-journ  e. Elle se situe donc au milieu de la demie-journ  e entre deux temps d'activit  s.